

Assemblée des délégués du 17 au 19 juin 2018 à Schaffhouse

## fondia – fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de la FEPS : rapport d'activité et comptes 2017

### Proposition

L'Assemblée des délégués approuve le rapport d'activité et les comptes 2017 de fondia.

Berne, 12 avril 2018  
Fédération des Églises protestantes de Suisse

Le Conseil  
Le Président  
Gottfried Locher

La Directrice du Secrétariat  
Hella Hoppe

# Rapport d'activité 2017

## 1. Introduction

La fondation fondia peut se réjouir d'avoir vécu une année fructueuse. De nombreuses demandes intéressantes concernant des projets menés par des personnes engagées ont été présentées, dont une majorité a été retenue. Pour l'exercice 2017, le conseil de fondation avait augmenté le montant total du financement annuel des projets de CHF 100 000 et disposait ainsi pour la première fois de CHF 600 000.

## 2. Compte rendu

### a) Demandes et dons

En 2017, la commission d'étude des demandes a soumis au conseil de fondation 62 nouvelles demandes, dont 48 provenaient de Suisse alémanique et 14 de Suisse romande. Le conseil de fondation a accordé à 37 nouveaux projets (dont 8 de Suisse romande) des contributions de soutien correspondant à un montant total de CHF 592 140.

### b) Projet « Motivation de jeunes femmes à travailler bénévolement dans la diaconie paroissiale – Guide »

Le conseil de fondation a pris acte du fait que dans les cantons de BE, SG, ZH, GR et VD les sous-projets avaient bien avancé. Malheureusement, le sondage en ligne n'a pas permis d'obtenir suffisamment de réponses de la part des responsables des projets pour élaborer un guide solidement étayé. Il convient dès lors de trouver un nouveau moyen pour améliorer la visibilité du projet « Motivation de jeunes femmes à travailler bénévolement dans la diaconie paroissiale ». Les premiers contacts pris en ce sens avec des professionnels de la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) sont positifs.

### c) Résultats du débat sur le financement des demandes

Après les rejets exprimés par l'Assemblée des délégués (AD) en 2013 et 2014 à l'égard de l'idée de fondia d'envisager une consommation du capital, le conseil de fondation avait abandonné ce sujet. Il l'a toutefois repris en 2016, notamment en raison du besoin de financement élevé indiqué dans les demandes. Depuis le début de la création de fondia, en 1994, le conseil de fondation a mis chaque année un maximum de CHF 500 000 à la disposition des projets. Or, ces dernières années, les requêtes ont doublé par rapport aux premiers temps. Le conseil de fondation s'est penché sur cette évolution et a examiné les mesures à prendre.

Sur le plan économique, il a constaté que malgré des dépenses supérieures à CHF 1,2 million au titre de la campagne pour la diaconie – la Surveillance fédérale des fondations avait approuvé pour ce projet une consommation de la fortune de 1,5 million – et la constitution d'une réserve pour fluctuation de valeur de CHF 0,5 million, le capital initial de la fondation était toujours intact début 2017, sous déduction d'un montant de CHF 50 000. Aussi le conseil de fondation a-t-il suivi, le 17 mars 2017, sa commission des finances, qui avait déclaré qu'avec un patrimoine de CHF 24 millions et un rendement de 3 %, la fondation disposait chaque année de CHF 720 000 et pouvait assumer des versements annuels de CHF 600 000. La présidente a donc indiqué lors de l'AD de l'été que :

1. une consommation du capital de la fondation fondia n'était toujours pas envisagée ;

2. aucune nouvelle réglementation légale de la consommation du capital n'était prévue pour l'instant ;
3. une augmentation de CHF 500 000 à CHF 600 000 de la somme attribuée annuellement aux projets avait été décidée avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

d) Conseil de fondation et commissions du conseil de fondation

Durant l'année sous revue, le conseil de fondation s'est traditionnellement réuni deux fois pour une séance d'une demi-journée et une fois pour une séance d'une journée, et comme à l'accoutumée, la commission d'étude des demandes, la commission des finances et le secrétariat ont préparé les dossiers au préalable, en collaboration avec la présidente.

L'année sous rapport a été marquée par le départ de Sigwin Sprenger (après 10 ans) du conseil de fondation et, partant, de la commission d'étude des demandes. Nous le remercions encore une fois chaleureusement ici pour son grand et très précieux engagement en faveur de la fondation. Pour lui succéder à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'AD de l'automne de la FEPS a élu la conseillère synodale saint-galloise Annina Policante. En juin déjà, l'AD a élu Magaly Hanselmann comme représentante de l'EPER.

La présidente, Nicolasina ten Doornkaat, a annoncé son départ pour fin 2018. La commission de sélection a déjà achevé avec succès le processus de succession. Le conseil de fondation a décidé à l'unanimité lors de sa séance du 30 novembre 2017 de proposer à l'attention de l'organe électoral, l'AD de la FEPS, l'élection de Mme Rosemarie Manser comme nouvelle présidente du conseil de fondation. Dans un premier temps, celle-ci assistera en tant qu'invitée à toutes les séances (commission des finances et commission d'étude des demandes incluses) de 2018.

La composition du conseil de fondation en 2018 se présente donc comme suit :

- Nicolasina ten Doornkaat, Stampa/Berne, présidente
- Catherine Kressmann, Vevey, vice-présidente
- Rudolf Brunner, Hünibach
- Claire-Lise Favrod, Vevey
- Roland Frey, Bremgarten près de Berne
- Esther Gaillard, Féchy
- Magaly Hanselmann, Agiez
- Annina Policante-Schön, St-Gall
- Urs Woodtli Stebler, Zurich
- Rosemarie Manser, invitée du conseil de fondation

Du côté du secrétariat, Guido Albisetti a remis à fin 2017 son poste de secrétaire général à son successeur, Andreas Wieser, après 10 ans de service. Le secrétariat est toujours géré avec engagement et compétence par Brigitte Genoux, de la société Von Graffenried SA Recht, Berne.

### 3. Perspectives pour 2018

Après un bon exercice financier 2017 dont le résultat a dépassé les attentes, nous espérons que l'évolution de l'année 2018 sera tout aussi positive.

Rudolf Brunner a annoncé son départ du conseil de fondation pour fin 2018. La recherche de son successeur a commencé.

Berne, le 9 février 2018

Le secrétaire général

Guido Albisetti / Andreas Wieser

## Rapport financier 2017

Dans le monde entier, l'exercice 2017 a commencé dans un contexte conjoncturel favorable et l'essor n'a cessé de se confirmer, malgré les incertitudes qui pesaient sur l'avenir suite à la victoire inattendue de Donald Trump lors des élections présidentielles. Les élections parlementaires aux Pays-Bas et en France se sont traduites par une lourde défaite des forces populistes et eurosceptiques, un résultat qui a particulièrement encouragé la reprise marquée des marchés boursiers dans la zone euro et de l'euro, qui a progressé de 9 % par rapport au franc suisse. Les chiffres positifs de l'indice des directeurs d'achat reflétaient eux aussi la grande confiance des consommateurs. Ce constat a toutefois poussé les attentes inflationnistes à la hausse, incitant la Réserve Fédérale américaine à relever les taux directeurs en mars. Les bénéfices des sociétés ayant également nettement augmenté, la valorisation des actions a continué à se renforcer dans toutes les régions. Seuls quelques acteurs du marché avaient prédit une situation aussi calme que celle vécue en 2017. La faible volatilité, une appréciation de l'euro bienvenue pour notre économie et la sérénité des acteurs du marché face aux tensions géopolitiques ont favorisé les bénéfices sur les cours. Le SMI a clos l'exercice à 9382 points, ce qui représente une progression de 14 % pour l'année sous revue. Le Swiss Performance Index (SPI) a même grimpé de 19 % (dividendes compris) pour s'établir à 10 751 points.

Contre toute attente, les emprunts internationaux ont eux aussi connu une évolution positive. Les obligations américaines ont atteint durant l'exercice sous rapport une performance réjouissante de 2 % qui s'explique par des coupons avantageux et par un aplatissement de la courbe des rendements. S'agissant des obligations d'entreprises, un rendement de 5 % a même pu être généré grâce à une baisse des primes de risque. Dans la zone euro, les obligations à haut rendement ont occupé la tête du classement, avec des performances frôlant les 7 %. Les obligations d'entreprises de la catégorie investissement (investment grade) ont toutefois aussi atteint des rendements de 1 à 2 %. Les emprunts suisses ont souffert d'une nouvelle baisse des intérêts et de la pénurie générale de placements ; dans nos placements, ils ont tout juste pu boucler dans les chiffres noirs. Les obligations des pays émergents ont par contre fortement progressé, en raison de la nette amélioration des données fondamentales de la plupart de ces pays et en particulier de la capacité de la Chine, le pays émergent le plus important, à stabiliser sa croissance.

Les attentes pour 2018 restent positives. L'économie des États-Unis est en excellente forme. La zone euro, emmenée par l'Allemagne, est en plein essor. Il y a longtemps que l'humeur des consommateurs n'a plus été aussi bonne. Du fait que les banques centrales devront toutefois progressivement renoncer à la politique monétaire accommodante menée jusqu'ici, les marchés seront plus sensibles aux fluctuations en 2018.

### Évolution du dépôt

En janvier 2017, le montant de CHF 500 000 d'une hypothèque remboursée à fin 2016 a été intégré à notre dépôt de titres. À partir de février, les actions en Suisse et à l'étranger ont déjà connu une forte hausse, d'où une amélioration constante de la performance. Les poids lourds du SPI en particulier, à savoir les actions de Nestlé, Roche et Novartis, ont énormément influencé l'évolution positive de l'indice. Les fonds immobiliers se sont eux aussi bien développés. Au départ, les obligations ont par contre eu du mal à s'extraire des chiffres rouges. Au milieu de l'exercice, la hausse boursière a légèrement reculé, mais seulement jusqu'à la fin de l'été. Les bénéfices sur cours se sont ensuite à nouveau généralisés. Les actions des pays émergents ont nettement progressé, jusqu'à devenir les placements les plus rentables à la fin de l'exercice. En août, la performance de notre dépôt atteignait déjà 6,16 % et le SMI s'était hissé à plus de 9000 points. Ce développement positif s'est encore renforcé durant le

dernier trimestre 2017, de sorte que notre dépôt de titres, toujours géré de main de maître par la banque cantonale zurichoise, présentait une performance de 8,84 % à fin 2017.

#### Compte de résultat

L'excellent produit financier des placements de titres a permis de s'approcher de la valeur cible des réserves pour fluctuation de valeur. Après l'augmentation des réserves pour fluctuation de valeur et déduction des contributions de soutien de CHF 578 640 et des frais de personnel et de gestion de CHF 113 390, le bénéfice d'exploitation s'élève à CHF 80 111, contre CHF 65 911 pour l'exercice précédent.

#### Contributions de soutien

Durant l'exercice sous rapport, les contributions de soutien versées se sont montées à CHF 521 090 et les réserves supplémentaires constituées au titre de demandes déjà autorisées mais pas encore payées à CHF 57 550. Les comptes ont ainsi été grevés d'un total de CHF 578 640 (CHF 586 300 en 2016).

#### Résultat de l'exercice

Grâce au résultat annuel réjouissant de CHF 80 111, le report de perte de l'exercice précédent, à hauteur de CHF 51 952, a pu être éliminé. Le capital propre a augmenté pour s'établir à CHF 23 712 234.

#### Prêts

Il reste une hypothèque de CHF 500 000. Cette hypothèque, qui grève un immeuble résidentiel situé dans la ville de Berne, a été accordée à la fondation suchttherapiebärn à un taux d'intérêt de 1,5 %.

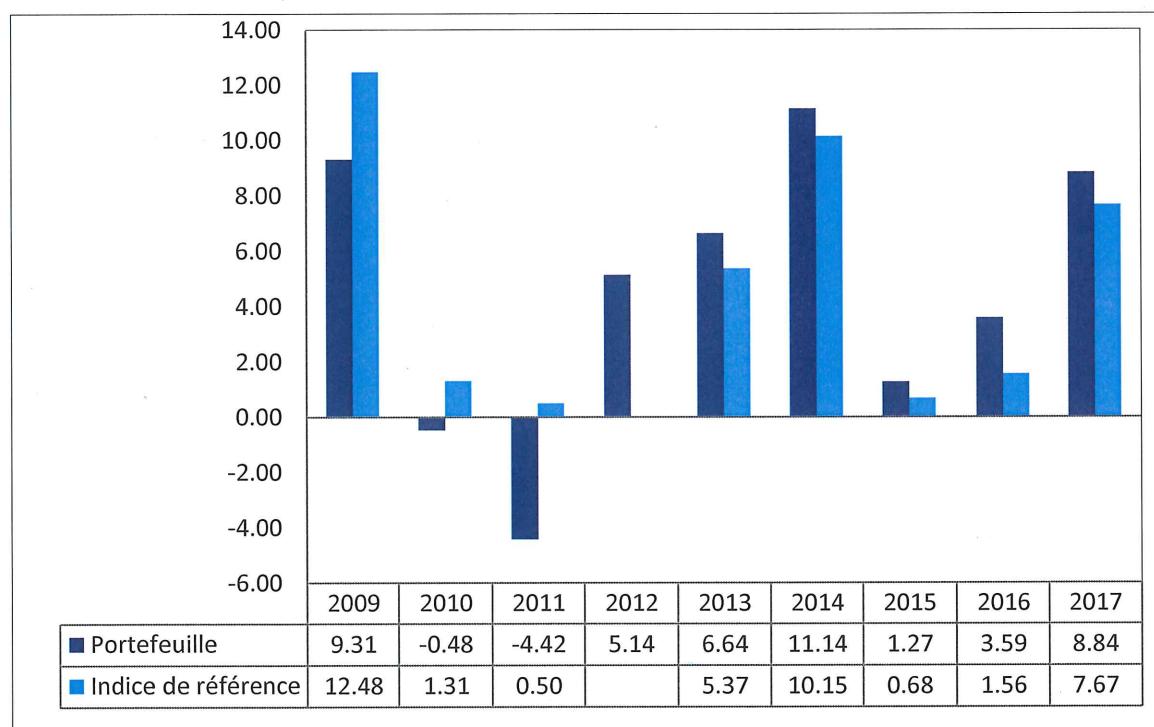
#### Perspectives

L'économie mondiale se porte bien et continue à croître. Du fait que les banques centrales se détournent peu à peu de la politique monétaire accommodante menée jusqu'ici et que les taux d'intérêt sont en hausse, les marchés sont plus sensibles aux fluctuations. Pour 2018, nous tablons néanmoins à nouveau sur un résultat positif.

Hünibach, février 2017

Rudolf Brunner

**Tableau 1 : évolution de la performance de 2008 à 2017**



En raison du changement de banque de dépôt et de la modification de l'indice de comparaison, nous n'avons pas de valeur de référence pour 2012.

Depuis 2013, l'aperçu ne tient plus compte de l'hypothèque !

**Tableau 2 : structure du portefeuille au 31 décembre 2017 de la Banque Cantonale Zurichoise**

	Stratégie	Portefeuille	Écart	Marge de fluctuation
Liquidités	5.00%	7.91%	2.91%	0-10%
Obligations CHF	20.00%	15.11%	-4.89%	12-28%
Obligations devises étrangères	14.00%	16.30%	2.30%	7-21%
Obligations devises étrangères couvertes	20.00%	18.67%	-1.33%	12-28%
Actions Suisse	18.00%	18.18%	0.18%	13-23%
Actions étranger	9.00%	7.62%	-1.38%	5-13%
Actions marchés émergents	4.00%	5.75%	1.75%	0-7%
Immobilier Suisse indirect	10.00%	10.46%	0.46%	8-12%
Total	100%	100%		

BILANZ / <i>BILAN</i>	31.12.2017	31.12.2016
AKTIVEN / <i>ACTIFS</i>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Post- und Bank-Kontokorrente <i>Comptes courants poste et banques</i>	2'198'047.88	1'191'761.87
Wertschriften <i>Titres</i>	3.1 23'187'162.25	22'851'190.25
<b>Flüssige Mittel und kurzfristig gehaltene Aktiven mit Börsenkurs</b> <i>Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme</i>	<u>25'385'210.13</u>	<u>24'042'952.12</u>
Verrechnungs- und Quellensteuern <i>Impôt anticipé et impôt à la source</i>	59'182.42	12'570.76
<b>Übrige kurzfristige Forderungen /</b> <i>Autres créances à court terme</i>	<u>59'182.42</u>	<u>12'570.76</u>
Aktive Rechnungsabgrenzungen <i>Compte de régularisation actif</i>	0.00	330.00
<b>Aktive Rechnungsabgrenzungen /</b> <i>Compte de régularisation actif</i>	<u>0.00</u>	<u>330.00</u>
<b>UMLAUFVERMÖGEN / <i>ACTIFS CIRCULANTS</i></b>	<u>25'444'392.55</u>	<u>24'055'852.88</u>
Hypothekarisch gesicherte Darlehen <i>Prêts hypothécaires</i>	3.3 500'000.00	500'000.00
<b>Finanzanlagen / <i>Immobilisations financières</i></b>	<u>500'000.00</u>	<u>500'000.00</u>
<b>ANLAGEVERMÖGEN / <i>ACTIFS IMMOBILISÉS</i></b>	<u>500'000.00</u>	<u>500'000.00</u>
<b>TOTAL AKTIVEN / <i>TOTAL DES ACTIFS</i></b>	<u>25'944'392.55</u>	<u>24'555'852.88</u>

		31.12.2017	31.12.2016
<b>BILANZ / BILAN</b>			
		<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<b>PASSIVEN / PASSIFS</b>			
Kreditoren <i>Créanciers</i>		20'799.40	18'887.45
Rückstellung gesprochene Unterstützungsbeiträge <i>Provision pour contributions de soutiens accordées</i>	3.4	415'850.00	358'300.00
Passive Rechnungsabgrenzungen <i>Compte de régularisation passif</i>		55'509.00	46'542.70
<b>Kurzfristiges Fremdkapital / <i>Capitaux étrangers à court terme</i></b>		<u>492'158.40</u>	<u>423'730.15</u>
Rückstellung Schwankungsreserven Wertschriften <i>Provision pour réserves de fluctuation sur titres</i>	3.2	1'740'000.00	500'000.00
<b>Langfristiges Fremdkapital / <i>Capitaux étrangers à long terme</i></b>		<u>1'740'000.00</u>	<u>500'000.00</u>
<b>FREMDKAPITAL / FONDS ÉTRANGERS</b>		<u>2'232'158.40</u>	<u>923'730.15</u>
Stiftungskapital <i>Capital de fondation</i>		<u>23'684'075.41</u>	<u>23'684'075.41</u>
Vortrag aus dem Vorjahr / <i>Solde reporté de l'exercice précédent</i>		-51'952.68	-117'864.32
Jahresergebnis / <i>Résultat de l'exercice</i>		<u>80'111.42</u>	<u>65'911.64</u>
<b>Gewinn-/ Verlustvortrag / <i>Report des bénéfices / pertes</i></b>		<u>28'158.74</u>	<u>-51'952.68</u>
<b>EIGENKAPITAL / FONDS PROPRES</b>		<u>23'712'234.15</u>	<u>23'632'122.73</u>
<b>TOTAL PASSIVEN / TOTAL DES PASSIFS</b>		<u>25'944'392.55</u>	<u>24'555'852.88</u>



## ERFOLGSRECHNUNG

## COMPTE DE PERTES ET PROFITS

	2017	2016
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Ertrag Obligationen <i>Rendements sur obligations</i>	1) 217'825.14	0.00
Ertrag Aktien <i>Rendements sur actions</i>	235'833.61	149'292.69
Ertrag Immobilienfonds <i>Rendements sur fonds immobiliers</i>	42'767.78	62'065.65
Übrige Zinserträge/-aufwände <i>Autres produits et charges d'intérêts</i>	7'276.10	16'004.90
Realisierte und unrealisierte Kursdifferenzen Obligationen <i>Différences de cours boursiers réalisées ou non réalisées sur obligations</i>	3'476.71	173'109.14
Realisierte und unrealisierte Kursdifferenzen Aktien <i>Différences de cours boursiers réalisées ou non réalisées sur actions</i>	1'588'066.83	457'080.43
<b>Finanzertrag / Produits financiers</b>	<b>2'095'246.17</b>	<b>857'552.81</b>
1) Thesaurierende Fonds, im Vorjahr keine Ausschüttungen 1) <i>Fonds de capitalisation, pas de distribution durant l'exercice précédent</i>		
Spesen Wertschriften <i>Frais titres</i>	-3'856.42	-5'733.72
Management Fee <i>Management Fee</i>	-78'626.00	-76'896.75
Realisierte und unrealisierte Kursdifferenzen FW-Konten <i>Différences de cours boursiers réalisées ou non réalisées sur le compte courant étranger</i>	-621.43	0.00
Bildung / Auslösung Rückstellung Schwankungsreserven Wertschriften <i>Attribution / dissolution de réserves de fluctuation sur titres</i>	-1'240'000.00	0.00
<b>Finanzaufwand / Charges financiers</b>	<b>-1'323'103.85</b>	<b>-82'630.47</b>
<b>Finanzerfolg / Produits nets financiers</b>	<b>772'142.32</b>	<b>774'922.34</b>
Unterstützungsbeiträge laufendes Jahr bezahlt <i>Contributions de soutien payées durant l'exercice</i>	-521'090.00	-399'380.00
Veränderung Rückstellung Unterstützungsbeiträge <i>Modification provision pour contributions de soutiens alloués</i>	-57'550.00	-186'920.00
<b>Unterstützungsbeiträge / Contributions de soutien</b>	<b>-578'640.00</b>	<b>-586'300.00</b>

**ERFOLGSRECHNUNG****COMPTE DE PERTES ET PROFITS**

	2017	2016
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Löhne	-14'400.00	-14'400.00
<i>Salaires</i>		
Übrige Löhne	-949.40	-2'340.40
<i>Autres salaires</i>		
AHV/ALV/IV/EO	-197.40	-367.40
<i>AVS/AC/AI/APG</i>		
Entschädigungen und Spesen Sitzungen	-19'210.25	-21'487.80
<i>Compensation et frais liés aux séances</i>		
<b>Personalaufwand / <i>Charges du personnel</i></b>	<b><u>-34'757.05</u></b>	<b><u>-38'595.60</u></b>
Beiträge	-2'258.00	-2'258.00
<i>Cotisations</i>		
Externe Buchhaltung	-18'821.60	-19'383.60
<i>Comptabilité externe</i>		
Sekretariat von Graffenried	-35'395.00	-34'065.25
<i>Secrétariat von Graffenried</i>		
Revision	-3'834.00	-4'312.00
<i>Révision</i>		
Rechts- und Beratungsaufwand	-3'095.50	-1'000.00
<i>Frais juridiques et frais de consultation</i>		
EDV	977.45	-5'000.00
<i>Informatique</i>		
PR: Jahres-/Projektheft/Prospekt	-15'676.20	-17'422.25
<i>RP: Brochure de projet/prospectus annuel</i>		
Sonstiger Aufwand	-531.00	-674.00
<i>Autres charges</i>		
<b>Übriger betrieblicher Aufwand / <i>Autres charges d'exploitation</i></b>	<b><u>-78'633.85</u></b>	<b><u>-84'115.10</u></b>
<b>JAHRESERGEBNIS / <i>RESULTAT DE L'EXERCICE</i></b>	<b><u>80'111.42</u></b>	<b><u>65'911.64</u></b>

## ANHANG / ANNEXE

### 1. Allgemeine Angaben und Erläuterungen zur Stiftung *Indications générales et commentaires relatifs à la fondation*

#### 1.1 Name, Rechtsform, Domizil / *Nom, forme juridique, domicil*

Unter dem Namen "fondia - Stiftung zur Förderung der Gemeindediakonie im Schweizerischen Evangelischen Kirchenbund" besteht eine Stiftung im Sinne von Artikel 80 ff des Schweizerischen Zivilgesetzbuches. Die Stiftung hat ihren Sitz in Bern.

*Sous le nom "fondia - Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse" il est constitué une Fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. La Fondation a son siège à Berne.*

#### 1.2 Zweck / *But de la Fondation*

Die Stiftung ist ein Werk der Diakonie im evangelischen Sinn und damit dem Dienst an Hilfsbedürftigen verpflichtet. Ihr Zweck ist die Initiierung, Förderung und Unterstützung sozialkirchlicher Tätigkeiten in neuen Aufgabenbereichen. Die Stiftung soll sich dabei insbesondere in den Dienst hilfsbedürftiger Frauen stellen und deren Interessen vertreten.

*La Fondation est une oeuvre de diaconie, au sens évangélique du terme et, de ce fait, vouée au service des personnes dans le besoin. Son but est la mise sur pied et la promotion d'activités sociales de l'Eglise dans des domaines nouveaux ainsi que le soutien de ces dernières. Ce faisant, la Fondation se mettra en particulier au service des femmes nécessiteuses et se chargera de sauvegarder leurs intérêts.*

#### 1.3 Stiftungsrat / *Conseil de Fondation*

Nicolasina ten Doornkaat, Stampa		Präsidentin / <i>Présidente</i>
Katharina Rita Kressmann, Vevey		Vizepräsidentin / <i>Vice-Présidente</i>
Rudolf Daniel Brunner, Hünibach		Mitglied / <i>Membre</i>
Sigwin Sprenger, Niederwil		Mitglied / <i>Membre</i>
Claire-Lise Favrod, Vevey		Mitglied / <i>Membre</i>
Urs Woodtli, Zürich		Mitglied / <i>Membre</i>
Roland Frey, Bremgarten b. Bern	(ab/depuis 01.01.2017)	Mitglied / <i>Membre</i>
Esther Gaillard-Zybach, Féchy	(ab/depuis 01.01.2017)	Mitglied / <i>Membre</i>
Franz Kurer, Herrliberg	(bis/jusqu'à 31.12.2016)	Mitglied / <i>Membre</i>
Hélène Isabelle Küng, Bex	(bis/jusqu'à 31.12.2016)	Mitglied / <i>Membre</i>
Lina Sutter, Roveredo	(bis/jusqu'à 31.12.2016)	Mitglied / <i>Membre</i>

## ANHANG / ANNEXE

### 1.4 Stiftungsvermögen / *Patrimoine de la Fondation*

Das Stiftungskapital von CHF 23'684'075.41 ist nach den allgemein anerkannten Regeln einer sorgfältigen, professionellen Vermögensanlage und unter angemessener Berücksichtigung ethischer Kriterien zu verwalten. Der Stiftungsrat regelt die Einzelheiten in einem Anlagereglement.

*Le capital de la fondation de CHF 23'684'075.41 doit être géré conformément aux règles de diligence et de professionnalisme généralement reconnus en matière d'investissement et en tenant compte de façon adéquate de critères éthiques. Les détails sont réglés dans un règlement des placements élaboré par le Conseil de Fondation.*

### 1.5 Reglemente / *Règlements*

Anlagereglement vom 16. September 2016 / *Règlement des placements du 16 septembre 2016*  
Spesenreglement vom 6. August 2012 / *Règlement des dépenses du 6 août 2012*

### 1.6 Anzahl Mitarbeiter / *Nombre de collaborateurs*

Weniger als 10 Vollzeitstellen.  
*Moins de 10 emplois à plein temps.*

## 2. Angaben über die in der Jahresrechnung angewandten Grundsätze *Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels*

Die vorliegende Jahresrechnung wurde gemäss den Vorschriften des Schweizerischen Rechts, insbesondere der Artikel über die kaufmännische Buchführung und Rechnungslegung (Art. 957 bis 962 OR) erstellt.

*Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, et en particulier des articles sur la tenue de comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).*

Die Wertschriften werden zu Marktwerten bewertet.

*Les titres sont évalués aux cours du marché.*

ANHANG / ANNEXE

3. Erläuterungen der Positionen der Bilanz  
*Commentaires relatifs aux positions du bilan*

3.1 Wertschriften / Titres	31.12.2017	31.12.2016
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Obligationen in CHF / <i>obligations en CHF</i>	8'506'630.00	3'815'630.00
Obligationen FW in CHF / <i>obligations devises étrangères en CHF</i>	4'103'212.00	8'422'549.00
Aktien Schweiz / <i>actions suisses</i>	4'577'972.00	4'387'114.00
Aktien Ausland / <i>actions étrangères</i>	3'366'436.00	3'503'732.00
Immobilienfonds / <i>fonds immobilier</i>	2'632'912.00	2'722'166.00
<b>Total Wertschriften / Total des titres</b>	<b><u>23'187'162.00</u></b>	<b><u>22'851'191.00</u></b>

3.2 Zielgrösse und Berechnung der Wertschwankungsreserve <i>Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation sur titres</i>	2017	2016
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Stand der Wertschwankungsreserve am 1.1. <i>Montant de la réserve de fluctuation sur titres au 1.1.</i>	500'000.00	500'000.00
Bildung/Auflösung zulasten der Erfolgsrechnung <i>Attribution/dissolution à la charge du compte de pertes et profits</i>	1'240'000.00	0.00
<b>Wertschwankungsreserve am 31.12.</b>	<b><u>1'740'000.00</u></b>	<b><u>500'000.00</u></b>
<b><i>Réserve de fluctuation sur titres au 31.12.</i></b>		

Zielgrösse der Wertschwankungsreserve <i>Valeur cible de la réserve de fluctuation sur titres</i>		
- 12% auf Obligationen / <i>obligations</i>	1'513'181.04	1'468'581.48
- 30% auf Aktien / <i>actions</i>	2'383'322.40	2'367'253.80
- 30% auf Gold / <i>or</i>	0.00	0.00
- 20% auf Immobilien / <i>immobilier</i>	526'582.40	544'433.20
	<u>4'423'085.84</u>	<u>4'380'268.48</u>
Wertschwankungsreserve am 31.12. <i>Réserve de fluctuation sur titres au 31.12.</i>	1'740'000.00	500'000.00
<b>Reservedefizit / <i>Déficit de réserve</i></b>	<b><u>-2'683'085.84</u></b>	<b><u>-3'880'268.48</u></b>
	-61%	-89%

Die reglementarsiche Wertschwankungsreserve übersteigt die gesetzlich maximal zulässige Höhe gemäss Art. 960b, Abs. 2 OR im Berichtsjahr um CHF 249'300 / *La réserve de fluctuation sur titres excède le plafond légal au sens de l'art. 960b, al. 2 CO de CHF 249'300 durant l'exercice sous revue.*

## ANHANG / ANNEXE

### 3.3 Hypothekarisch gesicherte Darlehen

#### *Prêts hypothécaires*

Der Zinssatz der hypothekarisch gesicherten Darlehen ist 0.5% unter dem Zinssatz der Migrosbank für variable Hypotheken

*Le taux d'intérêt des prêts hypothécaires est de 0,5% en dessous du taux d'intérêt variable de la banque Migros.*

Zinssatz 2017: 1,5% (Vorjahr: 1,5%)

Darlehensnehmerin: Stiftung suchttherapiebärn, Bern

Sicherstellung: Namensschuldbriefe CHF 500'000, I. Rang, Wohnliegenschaft in Bern

*Taux d'intérêt 2017: 1,5 % (contre 1,5 % pour l'exercice précédent)*

*Emprunteuse: Fondation suchttherapiebärn, Berne*

*Garantie: cédules hypothécaires nominatives CHF 500'000, 1er rang, immeuble résidentiel à Berne*

### 3.4 Rückstellung für gesprochene Unterstützungsbeiträge

#### *Provision pour contributions de soutiens accordées*

Auf den Bilanzstichtag waren folgende

Unterstützungsbeiträge gesprochen:

*A la date de la clôture du bilan les contributions de soutien sous-mentionnées ont été accordées:*

	31.12.2017	31.12.2016
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Für / pour 2015	0.00	12'000.00
Für / pour 2016	10'000.00	28'900.00
Für / pour 2017	44'350.00	211'400.00
Für / pour 2018	262'000.00	106'000.00
Für / pour 2019	99'500.00	0.00
	<u>415'850.00</u>	<u>358'300.00</u>

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la fondia - Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de la FEPS, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de fondia - Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de la FEPS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

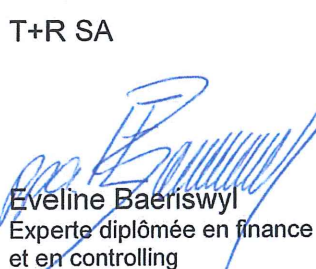
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

Guemligen, le 9 mars 2018

T+R SA

  
Eveline Baeriswyl  
Experte diplômée en finance  
et en controlling

  
Bernhard Leiser  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)